

VOUS & nous

— *Indicateurs de suivi
2010 de la démarche de
développement durable*



L'assureur de toute une vie

SOMMAIRE

2 — RESPONSABILITÉ SOCIALE DU GROUPE CNP ASSURANCES : INDICATEURS

- 2 Les engagements du groupe CNP Assurances en faveur d'un développement durable
- 2 Le suivi de la démarche du groupe CNP Assurances en faveur d'un développement durable

4 — PARTIES PRENANTES : LES COLLABORATEURS ET LES PARTENAIRES SOCIAUX

- 4 Effectifs en France
- 5 Effectifs à l'international
- 6 Gestion de l'emploi
- 6 Organisation du temps de travail
- 7 Santé et sécurité
- 7 Rémunérations
- 8 Déroulement de carrière
- 8 Formation
- 9 Dialogue social
- 10 Promotion de l'égalité des chances
- 11 Autres avantages sociaux
- 11 Ensemble vers un développement durable

12 — PARTIES PRENANTES : LES ASSURÉS ET LES PARTENAIRES DISTRIBUTEURS

- 12 Satisfaction des assurés
- 14 Produits et services à avantage sociétal et/ou environnemental
- 15 Ensemble vers un développement durable

17 — PARTIES PRENANTES : LES FOURNISSEURS

- 17 Respect des droits de l'homme, des règles internationales du travail et de l'environnement chez les fournisseurs

18 — PARTIES PRENANTES : LES CONTREPARTIES DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

- 18 Une responsabilité économique
- 18 Investisseur responsable
- 19 Actionnaire responsable
- 19 Ensemble vers un développement durable

20 — PARTIES PRENANTES : LA SOCIÉTÉ CIVILE

- 20 Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux
- 20 Mécénat
- 21 Ensemble vers un développement durable

22 — PARTIES PRENANTES : LES ACTIONNAIRES

- 22 Gouvernance
- 22 Actionnariat

23 — PARTIES PRENANTES : L'ENVIRONNEMENT

- 23 Consommation de papier
- 24 Visioconférences et déplacements
- 25 Gestion des bâtiments
- 26 Gestion des déchets
- 27 Ensemble vers le développement durable

RESPONSABILITÉ SOCIALE DU GROUPE CNP ASSURANCES : INDICATEURS

La démarche développement durable du groupe CNP Assurances repose sur l'identification de ses parties prenantes (voir tableau page 72 du RADD) et des plus-values sociales apportées par son activité d'assureur de personnes (voir schéma page 15 du RADD).

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE CNP ASSURANCES EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis toujours, le groupe CNP Assurances respecte les droits de l'homme et du citoyen tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que la réglementation du travail de l'OIT et propre à chaque pays.

- En adhérant au Pacte Mondial dès 2003, CNP Assurances a conforté son engagement à respecter les valeurs fondamentales, à lutter contre la corruption et à protéger l'environnement. Depuis 2010, après CNP Argentine et Caixa Seguros, CNP UniCredit Vita a également adhéré au Pacte.
- CNP Assurances a pris une part active au lancement de la Charte développement durable de l'Association Française de l'Assurance en 2009. Elle s'y est engagée sur les enjeux majeurs de responsabilité sociale de l'activité d'assurance : participer à la réduction des vulnérabilités sociales, contribuer à la lutte contre le changement climatique, accompagner le développement économique et favoriser la politique d'investissement responsable.

Un employeur responsable

Toutes les sociétés du Groupe partagent quatre principes :

- le respect des droits de l'homme ;
- la liberté d'association et le droit à la négociation collective ;
- l'accompagnement des collaborateurs dans la durée ;
- et la promotion de l'égalité des chances.

Le respect de l'environnement

L'activité d'un acteur financier comme CNP Assurances a un impact direct limité sur l'environnement et concerne essentiellement les émissions de gaz carbonique. Tout est néanmoins fait pour réduire les consommations, en particulier sur chacun des trois principaux facteurs d'émission directe : l'utilisation du papier, tant dans la gestion quotidienne que dans le cadre des relations avec les assurés, les déplacements et la gestion des bâtiments d'exploitation.

La lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le Groupe est un acteur engagé dans ce domaine. La lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été étendue aux filiales internationales en 2009 en conformité avec les réglementations locales.

LE SUIVI DE LA DÉMARCHE DU GROUPE CNP ASSURANCES EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CNP Assurances a mis en place une Direction du Développement durable, rattachée directement au Directeur général, traitant de tous les aspects de la RSE. Le Comité exécutif définit le plan d'action depuis 2005 et suit son avancement régulièrement. Caixa Seguros le fait également sous l'angle environnemental depuis 2008.



Depuis 2009, le Conseil d'administration de CNP Assurances fixe des objectifs pour chacun des grands axes de la démarche. Pour l'exercice 2010 :

	Objectif 2010	Suivi de l'objectif fin 2010
Axe Assureur responsable		
Renforcer la part des UC ISR dans les contrats	Dépasser 1 % des UC	Atteint
Couvrir le plus largement possible les assurés	Taux de refus en assurance emprunteur inférieur à 0,2 %	Atteint
Améliorer en continu la qualité de service	Réduction du nombre de contentieux et réclamations	Atteint
Axe Investisseur responsable		
Poursuivre l'extension de l'intégration des critères ESG dans l'ensemble des actifs gérés	55 % des actifs	54,5 % des actifs
Augmenter la participation aux votes en Assemblées générales des sociétés dont CNP Assurances est actionnaire en France	Participation à plus de 95 % des votes en France	Atteint - Participation à 98 % des votes en France
Axe Respect de l'environnement		
Réduire les émissions de CO ₂ dans le cadre du fonctionnement interne	Réduction de 3 %/an/salarié	Non atteint - Confirmé en cumulé (- 6 %/salarié sur 2 ans)
Lancer des expériences de communication dématérialisée avec les assurés		Récupération des adresses mail sur 7 % des assurés du réseau en direct CNP Trésor
Axe Promotion des droits de l'homme et enjeu sociétal		
Introduire des objectifs Développement durable conditionnant la rémunération variable de cadres de direction		Application limitée en 2010 - Extension progressive
Poursuivre la progression du taux d'emploi Handicapés		Passé de 4,59 % fin 2009 à 5,38 % fin 2010

Périmètre 2010 : les avancées de la démarche sont suivies à travers des indicateurs et l'identification de réalisations exemplaires. Le périmètre couvert s'étend d'année en année.

Le périmètre en France concerne CNP Assurances y compris les filiales juridiques CNP IAM, Préviposte, ITV, CNP International, CNP Caution et Fongépar (hors données environnementales).

Le périmètre international porte sur les filiales consolidées en intégration globale sans application de quote-part à savoir : CNP Vida (Espagne), CNP Seguros de Vida (Argentine), Groupe Caixa Seguros (Brésil), CNP UniCredit Vita (Italie), Marfin Insurance Holding (Chypre/Grèce), CNP Europe Life (Irlande) et BVP (Espagne), et leurs sous-filiales consolidées.

Les éléments sont présentés par pays, ceux de l'Espagne regroupent les données des filiales CNP Vida et BVP.

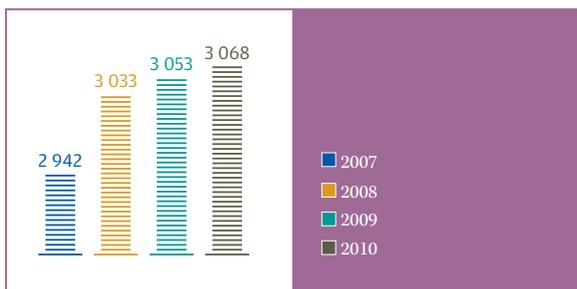
Les filiales ayant fait l'objet d'une cession au cours de l'année 2010 ne font pas partie du périmètre traité (Global, Global Vida et Capéor).

Ces deux périmètres couvrent 97 % de la totalité des collaborateurs du groupe CNP Assurances (filiales consolidées et non consolidées). De plus, la plupart des indicateurs sont aussi publiés sur les filiales non consolidées détenues à 100 % par CNP Assurances, à savoir Filassistance, Âge d'Or Expansion et SFLI (Chine).

Méthodologie : les informations de CNP Assurances sont collectées auprès des services opérationnels (Direction des Ressources humaines, Gestion des bâtiments, Achats), par site lorsque cela est nécessaire. Les informations des filiales internationales sont consolidées au sein de chaque filiale puis communiquées à CNP Assurances. Un contrôle de cohérence est effectué par le service de Développement durable de CNP Assurances en charge de la consolidation.

Limites de la collecte et fiabilité : quelques données environnementales ont fait l'objet d'estimation lorsque l'imputation directe n'était pas disponible, en revanche il peut exister des définitions d'indicateurs sociaux légèrement différentes d'un pays à l'autre.

PARTIES PRENANTES : LES COLLABORATEURS ET LES PARTENAIRES SOCIAUX

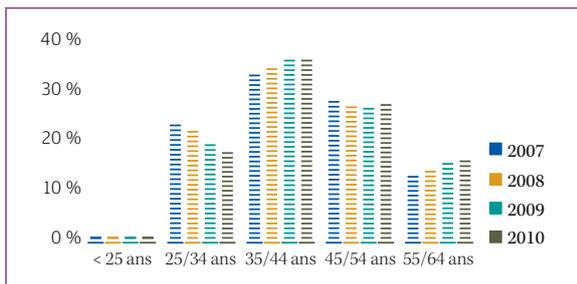


— EFFECTIFS EN FRANCE

La structure de l'effectif est stable :

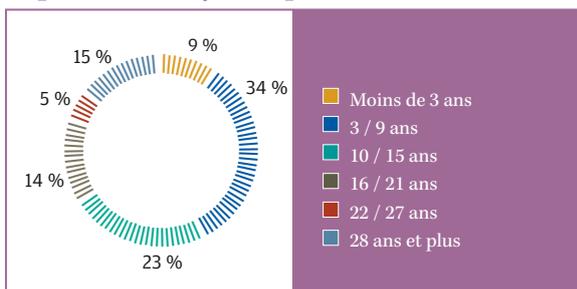
- + 0,5 % à périmètre constant
- CDI : 97,5 % - CDD : 2,5 %
- 38 % hommes - 62 % femmes
- 92 % salariés - 8 % fonctionnaires mis à la disposition
- 56 % cadres - 44 % non-cadres

Répartition par âge des CDI de CNP Assurances



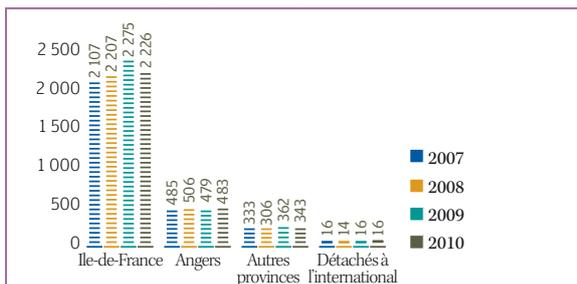
- L'âge moyen de l'effectif en CDI est de 44,2 ans (43,2 ans pour les salariés et 54,8 ans pour les fonctionnaires mis à la disposition), en augmentation régulière.

Répartition moyenne par ancienneté



- L'âge moyen de départ à la retraite est de 61,5 ans pour les salariés et 58,8 pour les fonctionnaires.
- L'ancienneté moyenne est de 14,3 ans (12,6 ans pour les salariés CNP Assurances et 33,7 ans pour les fonctionnaires mis à la disposition). 12,9 pour les hommes et 15,2 pour les femmes.

Répartition géographique stable



— Recours à la main-d'œuvre extérieure

Le recours à la main-d'œuvre extérieure à la Société est en progression de 10 %. La maîtrise d'œuvre informatique est regroupée dans un GIE ICDC CNP Assurances qui emploie 342 personnes. La sécurité est confiée à 37 personnes, le ménage à 81 personnes (hors régions), la maintenance à 16 personnes et l'accueil à 5 personnes. L'essentiel de l'augmentation (4,4 % par rapport à 2009) est lié à la croissance des postes de sécurité et de ménage.

Les effectifs dans les 2 filiales françaises non consolidées de CNP Assurances s'élèvent à 82 personnes (78 CDI et 4 CDD).

— EFFECTIFS À L'INTERNATIONAL

Le total des salariés des filiales internationales consolidées s'élève à 1 469.

À noter que, hors périmètre de consolidation, l'effectif de SFLI (Chine) s'élève à 61 personnes.

Les expatriés représentent 1 % des collaborateurs des filiales. 56,5 % des membres des Comités exécutifs ou de Direction sont embauchés localement, ce qui témoigne de l'insertion économique locale des filiales à l'étranger.

Tous les salariés du Groupe sont couverts par les conventions collectives d'assurance. Seule exception en application de la loi locale : 15 personnes, cadres de direction en Argentine.

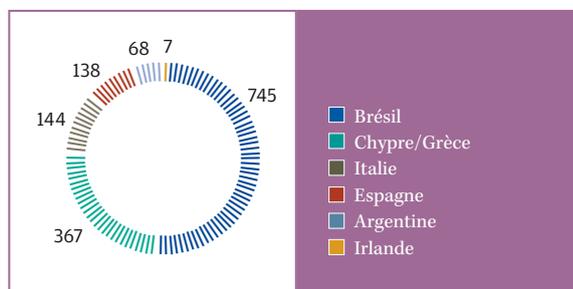
En Chine, les salariés relèvent de la « Labor Law » effective depuis le 1^{er} janvier 2008.

La répartition par sexe et par âge reflète la situation du secteur de l'assurance dans chaque pays. Celle-ci reste stable par rapport à l'an passé. En Chine, les femmes représentent 70 % des effectifs.

Le recours à la main-d'œuvre extérieure à la Société n'est significatif qu'au Brésil, où l'activité informatique est externalisée. Caixa Seguros s'assure du respect de la législation sociale pour ces personnels.

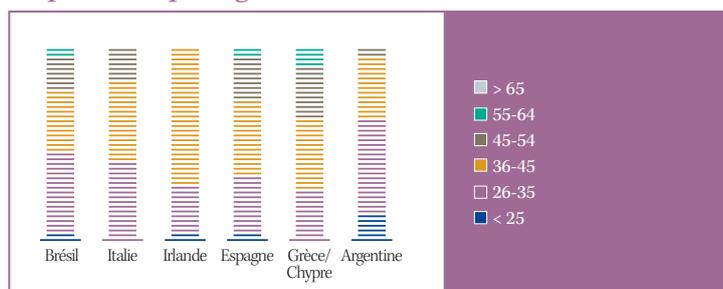
En Chine, la filiale a recours à une personne pour le back-office.

Répartition de l'effectif total des filiales internationales fin 2010



	Part des contrats à durée indéterminée	Répartition Hommes/Femmes	Répartition géographique	Âge moyen
Brésil	100 %	46 %/54 %	82% Brasília, 18 % en régions	37
Chypre/Grèce	96 %	33 %/67 %	5 sites : 88 % à Chypre, 12 % en Grèce	45
Italie	95 %	57 %/43 %	100 % Milan	38
Espagne	96 %	40 %/60 %	100 % Madrid	42
Argentine	100 %	43 %/57 %	100 % Buenos Aires	32
Irlande	100 %	71 %/29 %	100% Dublin	35
Total	98 %	43 %/57 %		39

Répartition par âge de l'effectif en 2010



	Main-d'œuvre externe
Brésil	420 (informatique, paie et prestations intellectuelles)
Chypre	Informatique, paie et prestations intellectuelles
Italie	26 consultants
Espagne	2 ETP, maintenance, accueil, ménage
Argentine	Marketing, informatique, paie, actuariat, juridique
Irlande	informatique, actuariat, juridique

— GESTION DE L'EMPLOI

— En France

- Entrées par recrutements externes : 104 CDI, 106 CDD, 9 CDD transformés en CDI.
- Sorties : 191 dont 88 fins de contrat CDD, 41 départs à la retraite, 33 démissions, 11 ruptures de période d'essai, 9 ruptures conventionnelles et 6 licenciements.
- Le turn-over est faible et stable : 3,10 % contre 3 % en 2009.

— À l'international

	Taux de rotation	Recrutements externes	Sorties	Ancienneté moyenne en nombre d'années
Brésil	11 %	82	79 (37 démissions, 3 retraites, 39 licenciements)	7
Chypre/Grèce	2 %	27	8 (3 retraites, 5 démissions)	20
Italie	5 %	29	8 (7 démissions et 1 fin de contrat)	4
Espagne	6 %	37	13 (5 licenciements, 5 transferts, 2 démissions et 1 fin de contrat)	9
Argentine	10 %	5	7 (4 licenciements et 3 démissions)	4
Irlande	0 %	0	0	2
Total	8 %	180	115	10

— ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

— En France

- Durée de travail : temps plein à 1 575 h/an (accord ARTT de novembre 2001).
- En 2010, 19,30 % de l'effectif travaille à temps partiel choisi. La totalité des avantages sociaux accordés aux salariés bénéficient aussi aux salariés à temps partiel.
- 68,6 % des collaborateurs de CNP Assurances bénéficient d'horaires personnalisés. Ouverture d'une crèche inter-entreprise sur le site d'Angers en 2009.

Une large autonomie est laissée aux salariés qui organisent leur temps de travail en fonction de leurs impératifs professionnels.

Le recours aux heures supplémentaires est très faible : 0,02 % des heures payées.

Les filiales françaises non consolidées comptent aussi 12 % de salariés à temps partiel choisi.

— À l'international

	Temps de travail hebdomadaire selon réglementation de chaque pays	Part de l'effectif à temps partiel
Brésil	37 h 30	0,5 %
Chypre	37 h	0 %
Grèce	39 h	0 %
Italie	37 h	2,7 %
Espagne	40 h - Été 33 h 45	0,7 %
Argentine	40 h	0 %
Irlande	40 h	0 %
Total		1 %

Caixa Seguros a payé 18 015 heures supplémentaires en 2010, MIH 100 heures, CNP Vita 12 913 heures, SFLI 407 heures.

À noter qu'il n'y a pas de temps partiel dans la filiale chinoise.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

En France

Absentéisme

Le taux d'absentéisme est stable : 5,80 % en 2010, 4,7 % hors maternité. Dans les filiales françaises non consolidées : 6,47 % dont 3,65 % hors maternité.

Hygiène et sécurité

Stabilité des accidents de travail (28 en 2010 dont 11 avec arrêt de travail). 40 accidents de trajet dont 24 avec arrêt de travail.

Prévention : possibilité de bénéficier au sein de l'entreprise de consultations préventives, formation à la conduite pour les commerciaux, sevrage tabagique, sensibilisation aux risques musculo-squelettiques.

En 2010, 2 473 collaborateurs de l'entreprise ont suivi une formation à la sécurité incendie.

En 2009, CNP Assurances a mis en place son deuxième plan de prévention du stress et des risques psychosociaux pour la période de 2009 à 2012.

Depuis 2005, CNP Assurances s'est dotée d'une mission de médiation sociale interne (MSI). En 2010, celle-ci a été sollicitée 75 fois contre 30 en 2009. Le tiers des saisines correspond à des demandes de conseil professionnel. Ces sollicitations témoignent de la confiance dans le dispositif mis en place (cette possibilité de recours protège l'entreprise contre les risques juridiques qui pourraient intervenir sans intervention de la MSI).

À l'international

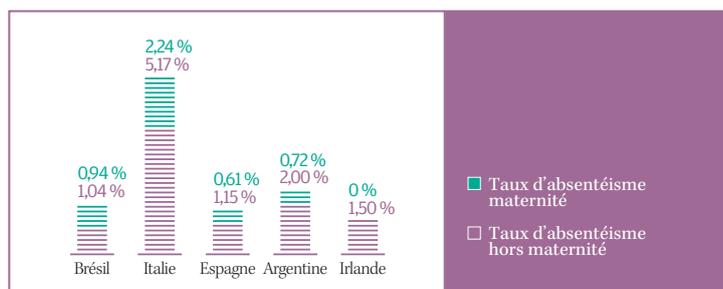
Absentéisme

À noter que le taux global d'absentéisme pour Chypre/Grèce s'élève à 3 %.

En Chine, le taux d'absentéisme global de SFLI s'élève à 3 %, dont 2 % pour maternité.

Hygiène et sécurité

Au total, 2 accidents de travail ont été enregistrés en 2010 dans la filiale italienne. Présence d'un CHSCT en Espagne. Opération de prévention des risques d'accident du travail.



RÉMUNÉRATIONS

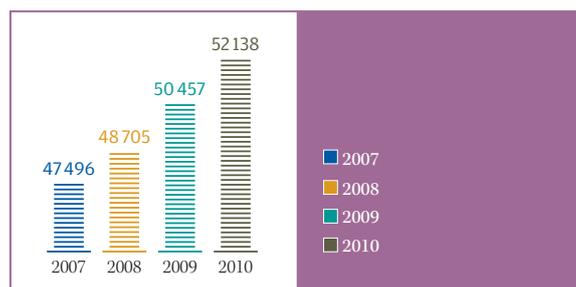
En France

Rémunération individuelle (brut DADS des salariés permanents sur 2 ans)

L'augmentation générale des salaires a été de 1 % en 2010. 57 % des salariés CNP Assurances ont également bénéficié d'une augmentation individuelle.

La masse salariale globale brute de CNP Assurances est de 158 millions d'euros, en hausse de 5,3 % par rapport à 2009.

Rémunération annuelle moyenne en euros



Rémunération collective à CNP Assurances

Intéressement : 5 883 500 euros versés en 2010, en hausse de 17 % par rapport à 2009 grâce à l'atteinte de l'ensemble des objectifs contrairement à 2009.

Participation aux bénéfices (y compris la prime compensatoire versée aux fonctionnaires) : 13 353 681 euros, en baisse de 25 %.

Épargne salariale : fin 2010, le montant des avoirs en épargne salariale des collaborateurs CNP Assurances de droit privé s'élève à 101 millions d'euros.

Actionnariat salarié : 2 895 salariés actionnaires en nominatif (94 % des collaborateurs) et 1 469 via le plan d'épargne Groupe, soit une détention moyenne de 12 600 € par salarié, représentant 0,34 % du capital à fin 2010.

___ À l'international

	Rémunération mensuelle brute	Taux d'augmentation 2010
Brésil	4 517 R\$	5 % (accord collectif)
Chypre/Grèce	2 933 €	6,4 % (dont 2 % accord collectif)
Italie	3 913 €	13 %
Espagne	3 727 €	5,50 %
Argentine	7 866 \$	20 %

NB : taux d'inflation 23 % en Argentine, 1,65 % en Espagne, 5,9 % au Brésil, 1,2 % à Chypre, 1,9 % en Italie.

___ DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

___ En France

L'accompagnement des collaborateurs dans la durée est une priorité. Tous les cadres de direction de CNP Assurances ont parmi leurs objectifs un objectif de suivi de carrière de leurs équipes.

En 2010, 56 % des postes CDI de CNP Assurances ouverts au recrutement ont été pourvus en interne.

- 93 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien d'activité (évaluation des compétences tous les deux ans).
- 152 collaborateurs ont été promus.
- 808 ont bénéficié d'entretiens d'accompagnement de carrière.

___ FORMATION

___ En France

- La formation représente 5,2 % de la masse salariale en 2010. 75 % de l'effectif a bénéficié d'une formation. Le nombre moyen de jours/stagiaire est de 3,7. 2 473 personnes ont bénéficié d'une formation à la sécurité.
- 3,7 % des collaborateurs ont bénéficié de parcours professionnels qualifiants.
- 86 % des effectifs des deux filiales françaises non consolidées ont reçu une formation en 2010, pour un nombre moyen de 7,5 jours.

À l'international

	Part de la masse salariale dédiée à la formation	Part de l'effectif ayant reçu une formation	Nombre de jours moyen de formation
Brésil	3,1 %	100 %	5
Chypre/Grèce	0,50 %	38 %	2
Italie	2,69 %	93 %	8
Espagne	1 %	57 %	6
Argentine	2,5 %	100 %	8
Total	2,1 %	79 %	5

En Chine, 1/3 des effectifs a reçu une formation, les dépenses de formation représentent 2 % de la masse salariale.

DIALOGUE SOCIAL

En France

- **Les accords en vigueur** couvrent les domaines suivants : ARTT, Plan d'épargne retraite collectif, moyens syndicaux, insertion des personnes handicapées, intéressement, participation aux bénéfices, DIF...
- **Accords signés en 2010** : accord sur les moyens syndicaux, accords relatifs aux mandats des représentants du personnel, protocole d'accord préélectoral DP et CE, accord d'intéressement 2010/2012. Concernant l'insertion des handicapés, un nouvel accord a été signé en décembre qui couvre la période 2011/2014.
- **Réunions des instances représentatives**
Pour CNP Assurances et au-delà des obligations réglementaires : 24 réunions du CE, 12 réunions des délégués du personnel, 36 réunions de négociation avec les délégués syndicaux et 14 réunions du CHSCT.
Au total 22 réunions (2 CHSCT et 20 réunions avec les délégués du personnel) se sont tenues dans les filiales françaises.

Le Comité d'entreprise européen mis en place cette année, s'est réuni deux fois.

À l'international

Les principaux domaines sont couverts par les accords.

Il y a au moins un représentant du personnel dans toutes les filiales internationales de plus de 10 salariés (donc pas en Irlande).

La mise en place du Comité européen est la concrétisation d'un dialogue social international. Il permet de mieux appréhender l'ensemble des problématiques du Groupe en Europe.

En Chine, le Directeur général rencontre régulièrement le représentant du personnel pour l'informer des grandes orientations de l'entreprise et pour discuter des demandes émanant des salariés.

	Nombre de réunions paritaires	Nombre d'accords signés en 2010
Brésil	5	1
Chypre/Grèce	2	0
Italie	10	0
Espagne (sur 2 filiales)	6	2
Argentine	4	1

— PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

— En France

- Les femmes représentent 50,5 % des cadres (taux stable) et 25 % des cadres de direction (taux stable). La moyenne des rapports du revenu homme/femme par classe est de 104,8 % en 2010 (106 % en 2009).
- 62 jeunes sont en contrat d'insertion.
- Plan d'action senior 2009-2012 mis en place en 2009 ; il vise à renforcer l'engagement dans les 6 domaines prévus par la loi. L'effectif des CDD seniors est de 25 personnes en 2010 pour 6 personnes en 2009.
- Accord sur l'insertion des personnes handicapées depuis 1995 : 99 personnes handicapées sont employées en CDI. Le recours à des entreprises adaptées (EA) et des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) représente 40 unités bénéficiaires. CNP Assurances accueille un CAT dans ses locaux.
En 2010, après l'audit d'accessibilité des locaux de Paris et d'Arcueil un plan d'actions correctives a été mis en place, et plusieurs réalisations ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Le taux d'emploi est en augmentation : 5,38 % contre 4,62 l'an passé.
- Dans le cadre de son Label Diversité, obtenu en janvier 2009, et de la réglementation en vigueur, CNP Assurances exerce une vigilance constante pour réduire les écarts de rémunération homme/femme qu'elle serait amenée à constater.
Un Comité de pilotage interne Diversité a été mis en place en 2010 et se réunit deux fois par an. Il permet de faire un état des lieux des actions engagées par domaines métiers afin de démontrer la cohérence de la politique mise en œuvre par l'entreprise (ce dispositif est l'un des leviers du management global d'une politique diversité).
CNP Assurances a de plus obtenu le renouvellement de son Label Diversité AFNOR à l'issue de l'audit de septembre 2010.

À noter, au sein des effectifs des filiales françaises non consolidées, un taux de femmes cadres de 59 % et la présence de deux travailleurs handicapés.

— À l'international

	Part des femmes chez les cadres	Moyenne des rapports revenus homme/femme par catégorie
Brésil	34 %	121 %
Chypre/Grèce	9 %	Non disponible
Italie	39 %	105 %
Espagne	54 %	110,4 % (périmètre CNP Vida, soit 2/3 des collaborateurs)
Argentine	30 %	non disponible
Irlande	25 %	non disponible
Total	30 %	

La part des femmes dans les cadres de direction des filiales internationales est hétérogène : 1 % en Grèce, 20 % en Italie, 40 % au Brésil, 54 % et 7 % pour les 2 filiales espagnoles et 60 % en Argentine.

Le Code de bonne conduite du groupe Caixa Seguros au Brésil interdit toute discrimination.

En Espagne, la convention collective d'assurance de 2008 renforce la politique d'égalité entre les sexes.

Dans la filiale chinoise non consolidée, les femmes représentent 18 % de l'encadrement et le ratio de rémunération homme/femme s'élève à 134 %.

Insertion professionnelle

	Part d'employés handicapés	Nombre de stagiaires/apprentis
Brésil	1 %	96 stagiaires longue durée
Chypre/Grèce	0 %	15
Italie	3 %	7
Espagne	0 %	1
Argentine	0 %	0
Irlande	0 %	0
Total	1 %	

18 jeunes de 14 à 18 ans ont participé au programme « *Jovem de expressão* » en 2009, en tant qu'apprentis, à Caixa Seguros en alternance avec des modules de formation sur la citoyenneté et l'administration.

AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

- L'ensemble des salariés de CNP Assurances bénéficie d'une complémentaire santé et prévoyance, d'un contrat Dépendance spécifique, un contrat d'assurance vie retraite avec abondement de l'employeur, de CET et d'un PERCO.
- Œuvres sociales et culturelles du Comité d'entreprise : 1,75 % de la masse salariale. Les prestations concernent : Enfance : 35 %, Chèques vacances : 31 %, Voyages : 17 %, Autres (sport, culture, action sociale) : 17 %.

À l'international, chaque filiale propose des avantages sociaux dans des domaines variés : couverture santé, subventions repas, transport, loisirs.

ENSEMBLE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Écoute des parties prenantes

Dans le cadre des actions RH du groupe CDC, un baromètre social interne a été réalisé au printemps 2009. Un deuxième volet complémentaire portant plus spécifiquement sur la diversité professionnelle s'est déroulé à l'automne 2010.

Déontologie

Le Code de bonne conduite, actualisé en 2010, vaut règlement intérieur. Il est disponible sous l'intranet, diffusé dans le guide d'accueil des nouveaux salariés. Certains métiers se sont dotés de chartes spécifiques : Achats, Audit interne.

À l'international, des principes déontologiques sont diffusés dans les filiales via règlement, charte ou code spécifique. La filiale brésilienne effectue des formations et contrôle annuellement la diffusion de son Code de déontologie. En Chine, les salariés sont formés régulièrement à la conformité.

Sensibilisation et formation des collaborateurs au développement durable

- En 2010, présentation des résultats du bilan carbone de 2009 à l'ensemble des collaborateurs, relayée par une exposition pendant 2 mois dans les principaux sites français et par un film de sensibilisation dans l'intranet, et organisation de séances de formation aux changements climatiques auprès de l'ensemble des acteurs et contributeurs du bilan.
- Les premières formations générales sur le développement durable ont été testées par des collaborateurs. Les acheteurs ont bénéficié de formations spécifiques.
- De 2007 à 2009, un cinquième de l'intéressement était conditionné à des actions de mobilisation en matière de développement durable. En 2010, l'objectif est lié directement à la responsabilisation des collaborateurs dans leurs pratiques professionnelles (déplacement, consommation de papier...) : - 3% d'émission de CO₂/par salarié et par an.
- 4 500 connexions en 2010 sur le site dédié à la démarche sur l'intranet et lancement du site de covoiturage interne sur l'intranet à l'issue de l'enquête sur les déplacements domicile-travail.
- + de 26% de l'épargne salariale des collaborateurs a été placée dans des fonds ISR.

À l'international, le respect des droits de l'homme est le premier principe de la démarche d'employeur responsable partagé par les sociétés du Groupe. Des sensibilisations des salariés au développement durable sont réalisées dans chaque filiale.

Le groupe Caixa Seguros effectue des formations sur l'environnement pour le personnel.

PARTIES PRENANTES : LES ASSURÉS ET LES PARTENAIRES DISTRIBUTEURS

___ SATISFACTION DES ASSURÉS

___ En France

Qualité de service

CNP Assurances prend des engagements qualité vis-à-vis de ses partenaires sur :

- les délais de traitement ;
- l'accessibilité des appels ;
- la disponibilité des systèmes de délégation de gestion.

En 2009, création d'un observatoire de la relation clients et organisation de sessions et de formations avec les équipes commerciales des réseaux en régions.

Des Comités de suivi se réunissent, y compris au niveau régional.

Certifications à fin 2010

- Certification ISO 9001 V 2008 et renouvellement ou refonte en 2010 de tout le processus d'information annuelle des assurés en assurance individuelle, ainsi que des centres d'appels, du traitement des flux de courriers, de l'ensemble de l'activité assurance emprunteurs et de la Direction du Développement commercial de CNP Assurances pour la relation commerciale, d'entreprise à entreprise, avec les distributeurs.
- Première certification ISO 9001 V 2008 pour la gestion des contrats d'assurance individuelle commercialisés par le réseau CNP Trésor en vue d'améliorer les délais de traitement et la qualité de service.
- Certification NF des services d'Âge d'Or Expansion.
- Certification des activités du service Audit - IIA et IFACI en 2008.

Des outils pour la qualité de service

Les postes de travail au service des partenaires (Puma, Partage, Majestic et CNPNet) confortent le conseil tout en augmentant l'efficacité et la qualité du service aux assurés. Par exemple en 2009, 94 % des opérations courantes ont été effectuées immédiatement sur les points de vente des Caisses d'Epargne, 6 jours sur 7.

Dans le réseau CNP Trésor, mise en place d'un outil d'aide au choix des supports notamment en fonction de l'horizon envisagé.

La dématérialisation des documents réduit les délais et évite la consommation de papier. Elle est déployée sur l'ensemble des processus du réseau CNP Trésor en 2009, soit 1 million de courriers dématérialisés. L'utilisation en assurance emprunteur, avec les partenaires bancaires, de la plateforme CNP a permis de traiter 60 % des questionnaires de santé remontant à CNP Assurances contre 1/4 en 2008 et 1/2 en 2009.

En assurance emprunteur, création d'une nouvelle unité d'accompagnement des assurés sinistrés mettant l'accent sur le contact personnalisé et le recours plus large aux nouvelles technologies : SMS, e-mail. L'objectif de cette unité est de faciliter les démarches des assurés lors des phases de déclaration, de constitution du dossier sinistres et de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'assureur.

Accessibilité des appels des assurés et conseillers

En 2010, 1,5 million d'appels ont été reçus par CNP Assurances, en augmentation de 8 % par rapport à 2009. Le taux d'accessibilité 2010 reste élevé : 84,5 %.

— À l'international

La qualité de service, également une priorité

Au Brésil, la centrale d'appels a reçu en 2008 le label « Éthique » de PROBRARE grâce aux garanties d'accessibilité, au respect du consommateur et à la clarté de l'information. En 2010, le niveau de satisfaction global du centre d'appel s'élève à 88 %.

Par ailleurs, 460 formations ont été effectuées auprès du réseau (technique et comportement) et différentes enquêtes clients sont réalisées tous les ans. Le taux de satisfaction mesuré par sondage sur le web (plus de 300 000 visites) s'élève à 84 %.

À Chypre, les produits en unités de compte sont généralement assortis de garanties en cas d'accident de la vie.

En Italie, pour répondre au besoin de sécurité des assurés, CNP UniCredit Vita a innové en lançant un produit avec une garantie du capital versé.

L'action commerciale de CNP Vida est certifiée ISO 9001 V 2000. La filiale effectue tous les ans une enquête de satisfaction auprès des distributeurs (en 2010, satisfaction globale de 8,22/10). De même, les filiales argentine, chypriote et italienne veillent au maintien de leur qualité de service et réalisent régulièrement des enquêtes auprès de leurs assurés.

Réclamations

Depuis toujours marginal, le nombre des réclamations s'est stabilisé sur le secteur emprunteur en 2010 et reste maîtrisé en assurance vie individuelle.

Contentieux

1 439 contentieux sont en cours à fin 2010, en diminution de 11 %. Le pourcentage de contentieux gagnés par CNP Assurances est de 59 % en première instance, 71 % en appel et 74 % en cassation.

Parallèlement, 971 saisines de médiation ont été enregistrées en 2010, 53 % des avis rendus sont favorables aux assurés.

Contrats non réclamés

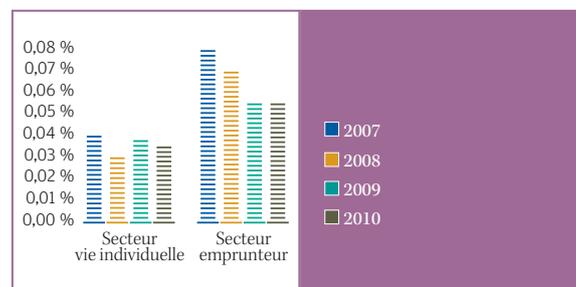
Mobilisée depuis toujours sur ce sujet, CNP Assurances a mis en œuvre sans tarder la nouvelle réglementation. En 2010, les bénéficiaires de 4 145 contrats non réclamés ont été retrouvés via AGIRA et les enquêtes diligentées par CNP Assurances (137 millions d'euros versés).

Le dispositif de recherche de CNP Assurances repose sur deux principes :

- les liens étroits avec ses deux grands réseaux de distribution (Caisse d'Épargne et La Banque Postale) qui, par leur proximité avec les assurés, facilitent l'identification des bénéficiaires et contribuent à limiter les cas de contrats non réclamés ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif sécurisé de recherche de bénéficiaires à la suite des dispositions établies par la loi du 17 décembre 2007.

Les actions consistent en une vérification systématique de la base de données clients et la recherche des bénéficiaires par des prestataires rigoureusement sélectionnés.

Taux de réclamation / nombre de contrats



___ PRODUITS ET SERVICES À AVANTAGE SOCIÉTAL ET/OU ENVIRONNEMENTAL

Sur le segment des assurances de personnes, les produits « verts » sont limités aux supports ISR (cf. page suivante).

___ Prévention

CNP Assurances a été précurseur en intégrant des **prestations d'assistance et de prévention** dans ses contrats d'assurance vie/épargne et dépendance depuis 2003.

Filassistance International a développé :

- des bilans individuels « Prévention de la perte d'autonomie » et « Prévention mémoire » ;
- un service « Prévention des pandémies » ;
- un service « Écoute psychologique et aide à la gestion du stress » pour les salariés d'entreprise ;
- un service d'accompagnement des aidants familiaux de personnes en perte d'autonomie.

En assurances collectives, CNP Assurances poursuit ses actions de prévention et santé au travail auprès des collectivités locales : conseil, formation et soutien psychologique individuel et collectif.

À l'international, Caixa Seguros propose le produit Caixacap Blue Dream dont une partie des primes est reversée à Green Initiative pour mener à bien le programme de reforestation « Carbono Seguro ».

CNP Marfin effectue des campagnes de prévention de l'obésité et du stress. Elle propose dans certains produits spécifiques des examens médicaux gratuits ou à coûts réduits.

___ Contribution à la lutte contre l'exclusion financière

Produits accessibles au plus grand nombre

- CNP Assurances a lancé en octobre 2010 le premier site vidéo interactif et pédagogique entièrement dédié à l'assurance vie (www.toutsavoirlassurancevie.fr) afin de répondre à un réel besoin d'information (plus de 226 000 visiteurs en trois mois). Il permet aux internautes d'approfondir en toute liberté (le site n'a pas de vocation commerciale) leur connaissance des mécanismes à l'aide d'une série web et de fiches explicatives.
- En accord avec les partenaires distributeurs, les montants minimums de souscription sont volontairement faibles, malgré le surcoût de gestion : en assurance vie 30 euros, en épargne salariale 45 euros, en prévoyance à partir de 4,10 euros par mois pour un capital en cas de décès de 25 000 euros, en dépendance 23 euros par mois pour une rente mensuelle en cas de dépendance de 500 euros.
- Premier assureur d'assurance vie collective, les contrats d'entreprise, d'association ou de collectivité permettent à chaque salarié de bénéficier d'une couverture identique à tarif unique grâce à la mutualisation.
- Le prêt hypothécaire cautionné par CNP Caution apporte à la clientèle des seniors une alternative à l'assurance emprunteur.
- CNP Assurances propose une nouvelle garantie invalidité pour les clients en situation médicale grave, qui s'adresse également, au-delà de la convention AERAS, aux fonctionnaires et aux travailleurs non salariés.
- Microassurance : membre fondateur de la fondation Entrepreneurs de la cité, destinée à favoriser l'assurance de créateur d'entreprise, et co-assureur de la garantie prévoyance et santé « Trousse 1^{re} assurance » (400 nouveaux contrats en 2010).
- En 2010, CNP Assurances devient assureur des prêts accordés par le Cil Proclia (partenaire du 1 % logement) et renforce ainsi ses liens avec les acteurs de l'économie sociale (CNP Assurances assure au total fin 2010 plus de 16 % des partenariats d'Action Logement).

Procédure de sélection des risques adaptée

Le taux de refus en assurance emprunteur reste inférieur à 0,2 % en 2010.

CNP Assurances œuvre avec résolution pour la convention AERAS et va au-delà des dispositions réglementaires. Les acceptations avec majoration de tarif ou limitation de garantie ont été à nouveau réduites. Des dispositions particulières ont été prises depuis 2008 pour favoriser l'accès à l'assurance de clients dont l'état de santé n'est pas stabilisé. 15 000 clients ont ainsi été pris en charge.

Les surprimes pour les emprunteurs aux ressources modestes sont écrêtées.

À l'international, la filiale brésilienne facilite l'accès physique à ses produits aux personnes sourdes ou malentendantes. Par ailleurs, elle propose des produits plus abordables financièrement tenant compte de la baisse du pouvoir d'achat de la population (ticket AP et RD, Vida da Gente).

Autres exemples de garanties à plus-value sociétale

- Enrichissement de tous les contrats MGEN (2 millions d'assurés) d'une couverture dépendance dès les premiers handicaps ;
- couverture de facture de gaz en cas d'accident de la vie (avec GDF Suez) ;
- perte d'emploi à tarif réduit ou assortie de conseils ;
- lancement de « Protection active emploi » avec le CIF garantissant un soutien financier sur 6 ou 24 mois, intégrant une aide personnalisée (bilan professionnel, formation, moyens logistiques...);
- garantie de prévoyance « coup dur » et « garantie plancher » sécurisant le capital du contrat Cachemire commercialisé par La Banque Postale.

ENSEMBLE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Écoute des parties prenantes

Outre les études réalisées avec les partenaires distributeurs, CNP Assurances effectue des études qualitatives et quantitatives, afin d'anticiper les besoins résultant des évolutions sociales et démographiques. Depuis 2009, ces études ont porté notamment sur la retraite, les travailleurs non salariés ou salariés de très petites entreprises et l'appétence à l'épargne solidaire.

Par ailleurs, des enquêtes de satisfaction ont été réalisées en 2010 auprès des assurés de CNP Trésor et des Caisses d'Épargne ainsi que ceux des collectivités locales.

Promotion auprès des assurés du développement durable

Supports ISR

Parallèlement au développement de l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des actifs adossés à l'ensemble produits en euros, des supports ISR sont proposés dans chacun des contrats phares de CNP Assurances (gamme LBPAM Responsable et Ecureuil Bénéfice, CNP Développement Durable).

À fin 2010, 86 171 contrats d'assurance vie en intègrent (+ 8 % en un an).

Les encours atteignent 296 millions d'euros fin 2010 en augmentation de 30 % par rapport à fin 2009.

- L'encours du support « CNP Développement Durable » a triplé en 2010, suite à différentes promotions du support auprès du réseau Trésor (formation des responsables commerciaux, diffusion du mini-guide de la FBF lors de la Semaine de l'ISR). Les réseaux LBP et Caisses d'Épargne ont également promu activement ces supports.
- En assurance collective, la démarche développement durable est partagée avec les clients au cours des comités de suivi. Les produits ISR ou solidaires ont été développés.

- En épargne salariale, Fongépar a créé un nouveau fonds solidaire avec Habitat et Humanisme en 2010. Les encours ISR/Solidaire s'élèvent à 90 millions d'euros fin 2010, en augmentation de 25 %. Près de 40 % de ces encours ont reçu le label du CIES.

Communication développement durable auprès de nos clients

La démarche développement durable de CNP Assurances a fait l'objet d'une plaquette diffusée auprès des clients collectif, aux courtiers et dans les appels d'offres. Elle est aussi disponible sur le site :

<http://www.cnp.fr/fre/documents/pdf/DeveloppementDurable2010.pdf>

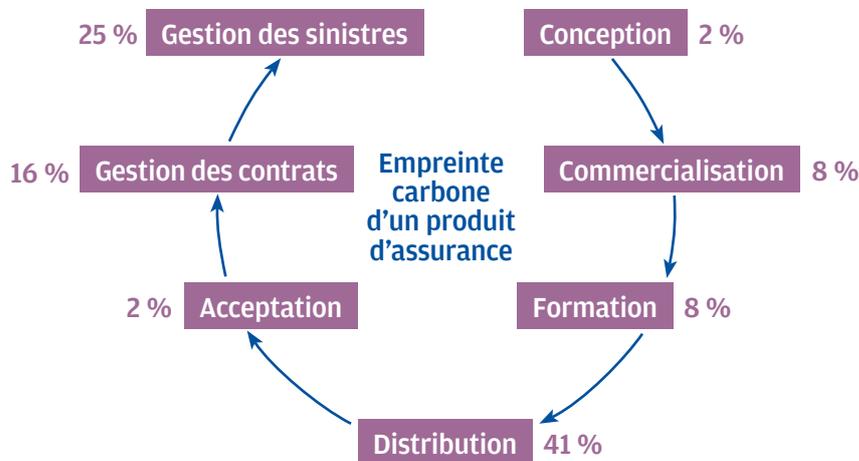
La promotion du développement durable auprès des assurés de notre propre réseau (CNP Trésor) s'est concrétisée en 2010 via :

- une rubrique dans la lettre semestrielle pour les clients du réseau CNP Trésor ;
- la mention dans le relevé annuel réglementaire de 10 000 assurés de l'adhésion de CNP Assurances au Pacte Mondial et de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des actifs financiers.

Travaux sur l'empreinte carbone d'un produit d'assurance

Pour pouvoir sensibiliser les assurés aux problématiques environnementales, les émissions liées au cycle de vie d'un produit d'assurance ont été estimées, en cohérence avec la démarche Bilan Carbone®.

Ainsi, chaque contrat « Trésor Prévoyance Autonomie » émet sur toute la durée de sa vie 12 kg CO₂, répartis selon le schéma ci-contre.



À l'international, Caixa Seguros effectue depuis 2008 une opération de sensibilisation au développement durable des clients qui détiennent plus de deux contrats auprès du Groupe.

CNP Argentine promeut le Pacte Mondial auprès de ses assurés à travers son site, ses newsletters et sa brochure institutionnelle.

La filiale chypriote effectue des opérations de sensibilisation sur les changements environnementaux de la planète, de la santé et la sécurité lors de la semaine du travail, de la sécurité incendie et de la sécurité routière.

PARTIES PRENANTES : LES FOURNISSEURS

— RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, DES RÈGLES INTERNATIONALES DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES FOURNISSEURS

— En France

Le recours à la sous-traitance est limité à des travaux d'imprimerie, routage, mise sous pli, archivage, saisie de masse, de déport d'accueil téléphonique, de maintenance et de prestations intellectuelles. Les sous-traitants sont tous localisés sur le territoire français.

Signataire du Pacte Mondial depuis 2003, CNP Assurances promeut systématiquement son engagement en faveur du respect des droits de l'homme auprès de ses sous-traitants et fournisseurs.

Une clause sociale est intégrée dans les appels d'offres lancés. Les fournisseurs doivent s'engager à respecter les droits de l'homme et la réglementation sociale française, y compris en cas de délégation. L'absence d'engagement est une cause d'éviction. La sélection des fournisseurs intègre aussi des critères environnementaux.

Le respect de la réglementation est vérifié. Après un audit auprès de 50 fournisseurs en 2008, une enquête a été réalisée en 2009/2010 auprès de plus de 40 % des fournisseurs informatiques représentant 31 % des achats 2010.

— À l'international

Caixa Seguros a également inséré depuis 2008 des clauses reprenant les engagements du Pacte Mondial (O.I.T., lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, environnement, fraude et blanchiment). Les contrats conclus avant 2008 sont mis à jour de ces nouvelles clauses.

Les démarches des autres filiales progressent aussi sur ce sujet (aspect produits et fournisseurs) : sensibilisation du « green group » de CNP UniCredit Vita et priorité aux achats responsables par la SFLI en Chine.

PARTIES PRENANTES : LES CONTREPARTIES DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

— UNE RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Avec un stock d'actifs de 282 milliards d'euros hors unités de compte, le Groupe CNP joue un rôle majeur dans le financement de l'économie : 42 % de ce montant finance les entreprises, 40 % les États et les collectivités territoriales.

Les objectifs de la stratégie financière : sécuriser les engagements et assurer une performance optimisée et lissée dans le temps. L'actif est caractérisé par des horizons de détention très longs : en moyenne sept ans pour les actions, maturité pour les obligations, soit dix années en moyenne.

— INVESTISSEUR RESPONSABLE

— Une prise en compte progressive des critères ESG sur l'ensemble du portefeuille

- **Actions cotées** : gestion ISR « best-in-class ». Veille trimestrielle depuis 2006, avec Natixis AM et, depuis 2009, avec LBPAM. Approche en cours d'extension sur les obligations corporate (première notation ESG d'une partie du portefeuille en 2010).
- **Obligations du secteur public et parapublic** : exclusion des pays non démocratiques et mal classés par Transparency International.
- **Immobilier en direct** : Charte de gestion durable adoptée avec Icade en 2008 (objectifs : sécurité des biens et des personnes et préservation de l'environnement). Sur le stock, évaluation énergétique (DPE dans 94 % des biens résidentiels détenus en direct et « green rating » dans 42 % des bureaux détenus en direct) et réalisation de diagnostics de sécurité (levée de 20 % des anomalies en 2010). 3 % des surfaces de bureaux sont certifiées HPE. Base de suivi des consommations d'eau et d'énergie en cours de construction avec Icade. Depuis 2009, évaluation environnementale de toutes les nouvelles acquisitions.
- **Pour les instruments non cotés**, depuis 2010, tous les nouveaux investissements retenus font l'objet d'une notation ESG fondée sur un questionnaire envoyé à l'équipe de gestion du fonds lors de due diligence. Onze fonds ont été notés en 2010. Par ailleurs, CNP Assurances a également décidé d'investir dans plusieurs fonds cherchant à combiner les critères financiers et les aspects ESG (financement de petites entreprises connaissant des barrières sociales dans l'accès aux fonds propres, soutien de PME en difficulté). Ces dix fonds représentent un montant total engagé de près de 58 millions d'euros, soit 5 % des lignes et près de 2 % des engagements.
- **Forêts** : CNP Assurances est le premier propriétaire forestier privé français avec 49 000 hectares répartis sur 189 massifs. Gestion durable par la Société forestière certifiée PEFC et ISO 9001 (objectifs : sécurité, biodiversité, anticipation du changement climatique).
- **Infrastructures** : questionnement ESG introduit en 2010 lors de nouveaux investissements et reporting demandé à compter de 2010. Les investissements en énergie renouvelable, traitement des eaux et déchets représentent un encours total de 99 millions d'euros fin 2010.

- **OPCVM** : supports ISR adossés aux fonds euro : encours de 151,7 millions d'euros fin 2010 soit 1 % du total des OPCVM.
Par ailleurs, dans le cadre des OPCVM détenus non ISR, l'engagement à exclure les expositions aux bombes à sous-munitions et mines antipersonnel a été contrôlé auprès des sociétés de gestion.
- **Fongépar** : 90 millions d'euros de support ISR ou solidaire fin 2010 dont 40 % sous label CIES.

Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, fin 2010 54,5 % du portefeuille d'actifs est géré en intégrant des critères ESG. La Société a pour objectif d'augmenter cette proportion pour atteindre 65 % fin 2011. Par ailleurs, CNP Assurances a été nominée au Prix de l'investisseur responsable 2010.

___ ACTIONNAIRE RESPONSABLE

Depuis 2005, CNP Assurances a engagé une politique active de vote dans les Assemblées générales des sociétés dont elle est actionnaire. À ce titre en 2010, CNP Assurances a voté sur 99,9 % des encours détenus au titre des participations françaises en portefeuille (98 % en nombre de sociétés) et sur les plus grosses détentions européennes, soit au total 119 Assemblées générales.

Les principes de vote sont définis par la Direction générale : ils visent à défendre les droits de l'actionnaire minoritaire dans un objectif de placement à long terme accompagnant le développement de l'entreprise. Ces principes sont applicables à toutes les sociétés dont CNP Assurances est actionnaire, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de la société, du secteur économique et/ou du pays.

À l'international, CNP UniCredit Vita, CNP Vida et BVP ont défini une politique de vote.

___ ENSEMBLE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dialogue avec les sociétés dont CNP Assurances est actionnaire en cas de problèmes révélés lors des veilles ISR trimestrielles via nos gérants financiers ou lors des préparations des Assemblées générales. À l'occasion des votes en Assemblées générales, CNP Assurances explique aux émetteurs plus de 10 % de ses votes négatifs. Ces actions, confirmées d'année en année, vu la durée de détention des titres, permettent d'accroître l'engagement ESG. Lorsque le dialogue ne porte pas ses fruits, la valeur fait l'objet de mesures graduées : arrêt des acquisitions, voire cession des titres détenus.

Réalisation d'une enquête de satisfaction fin 2009 auprès des locataires des biens détenus en direct (moyenne 6,4/10), confirmant les besoins de ces derniers et permettant de connaître leurs attentes en termes de développement durable (tri sélectif, travaux d'isolation, bail vert...)

___ À l'international

L'intégration de critères ESG se développe aussi progressivement dans la gestion financière des principales filiales internationales en conformité avec la réglementation locale. Ainsi, au Brésil, si 80 % des actifs doivent être investis dans le pays, Caixa Seguros favorise les sociétés engagées en faveur de l'environnement. En Italie, près de 1 % des actifs est investi dans des supports labellisés ISR.

Caixa Seguros investit depuis plusieurs années dans le programme social « *Jovem de Expressão* », se concentrant sur la promotion de la santé des jeunes, en réduisant leur exposition à la violence. En 2010, le programme a signé un accord avec l'ONU contre la drogue et le crime.

La filiale BVP suit la stratégie financière définie par CNP Assurances.

PARTIES PRENANTES : LA SOCIÉTÉ CIVILE

— LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Outre le dispositif de contrôle interne et le déploiement des normes déontologiques, le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux fait l'objet de contrôles permanents mis à jour pour suivre l'évolution de la réglementation. Un service spécifique est dédié à cette activité relayée par 16 personnes dans les différentes entités. Les procédures fédérales de lutte antiblanchiment sont accessibles à tout collaborateur dans l'intranet. En décembre 2010, une formation en ligne a été proposée à tous les collaborateurs.

La corruption ne correspond pas à un risque majeur de l'activité de CNP Assurances, puisque tous les versements reçus et les prestations versées sont tracés et que les paiements en liquide sont interdits. Des procédures décrivent les contrôles opérés par les commerciaux ou partenaires au contact de la clientèle, notamment en matière de vérification d'identité du payeur de prime et du bénéficiaire ainsi que des moyens de paiement.

— À L'INTERNATIONAL

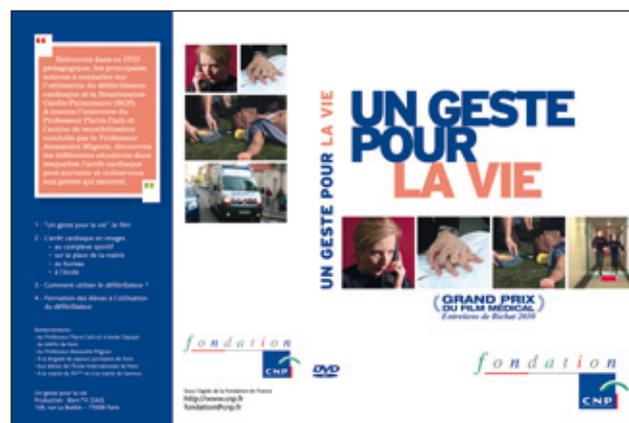
La prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux ont été étendues aux filiales internationales en 2009 en conformité avec les réglementations locales. Des formations sont effectuées dans chaque filiale, en France et à l'international, en lien avec la Direction du Contrôle des risques du Groupe. Lancement en 2010 du Code éthique chez CNP Argentina. Formation déontologique de l'ensemble des collaborateurs de la filiale Chinoise.

La filiale italienne a mis en place une Charte des principes déontologique et un Code de comportement.

La filiale BVP applique son Code de conduite interne, cohérent avec ceux de ses deux actionnaires (CNP Assurances et Barclays Bank).

— MÉCÉNAT

- La **Fondation CNP Assurances** intervient depuis une dizaine d'années dans le domaine de la santé avec un budget annuel de plus de 530 k€ (en particulier, prise en charge de la douleur et prévention de l'obésité).
- En 2009 a été lancé un programme de soutien aux communes pour l'installation de défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation. En l'espace de deux années, la Fondation a financé l'implantation de 1 500 défibrillateurs cardiaques et la formation à leur utilisation dans 878 communes et collectivités locales pour un montant de 802 000 euros de subvention. À des fins pédagogiques, elle a réalisé un film, intitulé « Un geste pour la vie », qui illustre de manière concrète les situations dans lesquelles un arrêt cardiaque peut survenir et initie les premiers témoins de l'accident aux gestes qui sauvent.



http://www.cnp.fr/Fondation_et_Mecanat/Fondation_CNP_Assurances/Arret_cardiaque_et_premiers_secours.htm

-
- Les actions de mécénat de CNP Assurances sont largement suivies par les collaborateurs. En 2010, ces derniers ont à nouveau battu les records de participation aux Virades de l'Espoir (soutien à la recherche sur la mucoviscidose). La Fondation CNP Assurances a reçu le premier prix pour la mobilisation de son personnel et pour son soutien financier complémentaire.

La Fondation CNP Assurances encourage et soutient également des projets de salariés de CNP Assurances impliqués personnellement dans le soutien d'une cause médicale (six projets en 2010).

- Autres actions sociales : CNP Assurances est partenaire fondateur de Hanploi en faveur de l'emploi des handicapés (100 000 euros), soin et service à domicile (50 000 euros), Téléthon de la Bourse et de la Finance et autres (50 000 euros), microcrédit (30 000 euros).
- Aide à la recherche (300 k€, dont financement de la chaire de l'université Paris-Dauphine « Risques et chances de la transition démographique »).

— À L'INTERNATIONAL

Brésil : 9 projets pour un budget total 3,8 millions de R\$: musique et culture, projet d'intégration sociale... En 2010, le groupe Caixa Seguros a développé un programme en partenariat avec l'Unesco sur le développement de technologies sociales pour la prévention des maladies sexuellement transmissibles et la promotion de la santé sexuelle des jeunes.

Italie : 7 projets pour un budget de 13 000 euros dans des thématiques sociales. Le « green group » a travaillé en 2010 sur l'insertion des jeunes à travers des stages en entreprise.

Espagne : parrainage d'enfants du tiers-monde, mécène du prix de la Fondation de sclérose en plaques.

Argentine : aide alimentaire, habits et jeux pour enfants, accompagnement de sans domicile qui recyclent les papiers et plastiques.

— ENSEMBLE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CNP Assurances participe aux réflexions de place sur la responsabilité sociale des entreprises. Membre de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprise (ORSE) et de son Club Finances, elle participe aussi activement aux travaux de l'Association Française de l'Assurance (AFA) et promeut sa Charte en faveur du développement durable.

PARTIES PRENANTES : LES ACTIONNAIRES

— GOUVERNANCE

— Instances dirigeantes

Les statuts de CNP Assurances dissocient les fonctions de Président du Conseil d'administration de la responsabilité de la gestion quotidienne dévolue au Directeur général.

La composition du Conseil d'administration reflète l'actionnariat et, au-delà des obligations réglementaires, comprend un représentant des salariés.

Le Conseil d'administration s'est doté de comités spécialisés : Comité d'audit, Comité stratégique et Comité des rémunérations et des nominations. Le Comité stratégique est présidé par le Président du Conseil, non partie au Pacte. Le Comité d'audit a été présidé en 2010 par un administrateur indépendant.

Le Comité d'audit a été renommé Comité d'audit et des risques fin 2010 ; il procède à l'appréciation régulière de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Ce Comité s'assure également de la coordination des efforts menés par l'Audit interne et l'Audit externe pour accomplir leurs missions.

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois (taux moyen de participation de 80 % en progression), le Comité d'audit 5 fois (taux de participation de plus de 60 %), le Comité stratégique 3 fois (taux de participation de 75 %) et le Comité des rémunérations et des nominations 1 fois (taux de participation de 100 %). Depuis fin 2009, le Conseil d'administration valide et suit les objectifs de développement durable.

En 2010, le Président du Conseil d'administration s'est engagé à augmenter la part des femmes. Ainsi, 2 résolutions de l'Assemblée générale 2011 porteront sur la nomination de 2 administratrices.

Le Directeur général a élargi depuis janvier 2011 son Comité exécutif. Ce dernier, qui associe les 3 Directeurs généraux adjoints de CNP Assurances, regroupe désormais en plus 4 hauts cadres dirigeants, dont 3 femmes.

La part des femmes y est de 37 %.

Par ailleurs, environ tous les mois, ce Comité se réunit sous une forme élargie, qui permet d'associer les compétences d'un plus grand nombre de cadres de la Société.

CNP Assurances se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF et notamment à ses recommandations du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Afin d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des informations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, CNP Assurances suit la présentation standardisée recommandée par l'AFEP et le MEDEF ainsi que par l'AMF.

Le résultat du processus d'autoévaluation du Conseil d'administration, mené à la fin de l'exercice 2009, conformément aux bonnes pratiques formulées par l'Institut Français des Administrateurs (IFA), a permis d'apprécier et de répondre au mieux aux attentes exprimées par les administrateurs.

— ACTIONNARIAT

23,43 % du capital est flottant. Les actionnaires individuels, près de 140 000, sont régulièrement informés (lettre, site et numéro vert qui compte près de 12 000 connexions en 2010, 10 rencontres) et bénéficient d'un Cercle, ouvert sans condition de détention minimale, et d'initiation à la gestion de patrimoine une fois par an. L'Assemblée générale se tient selon le principe « d'une action, une voix ».

L'enquête réalisée en 2009 a confirmé la satisfaction sur la plateforme d'appel.

Fin 2010, 2 895 salariés de l'entreprise sont actionnaires au nominatif et pour 0,34 % du capital. De plus, près de 1 500 salariés sont possesseurs de parts au sein du FCPE. Le montant moyen détenu par salarié actionnaire est de 12 600 euros.

PARTIES PRENANTES : L'ENVIRONNEMENT

L'exercice 2010 a été marqué par la réalisation du Bilan Carbone® à CNP Assurances.

— Indicateurs environnementaux

- CNP Assurances : effectif de référence : 2 942 en 2007, 3 033 en 2008, 3 053 en 2009, 3 068 en 2010 et une surface de bureaux de 98 550 m² en 2010.
- International : Brésil 8 035 m² à Brasília (745 collaborateurs), Espagne 1 600 m² (138 collaborateurs), Argentine 556 m² au siège de Buenos Aires (68 collaborateurs), Chypre et Grèce 10 920 m² (367 collaborateurs), Italie 2 941 m² (144 collaborateurs), Chine 1 500 m² à Pékin (61 collaborateurs), Irlande (7 collaborateurs).

— CONSOMMATION DE PAPIER

— En France

L'intégration d'objectifs d'économie de papier pour le fonctionnement interne dans le calcul de l'intéressement depuis 2007 a permis une diminution de 8 % sur trois ans. En 2010, la part du papier recyclé, mis à disposition en milieu d'année, a atteint 41 %. Le papier non recyclé est certifié FSC.

Le papier utilisé pour communiquer auprès de 10 millions d'assurés a diminué de 42 % en 2009, puis de 26 % en 2010, particulièrement par le passage en recto verso des bulletins de situation annuelle. La volonté de réduire l'usage du papier est contrebalancée par l'obligation d'informer les assurés.

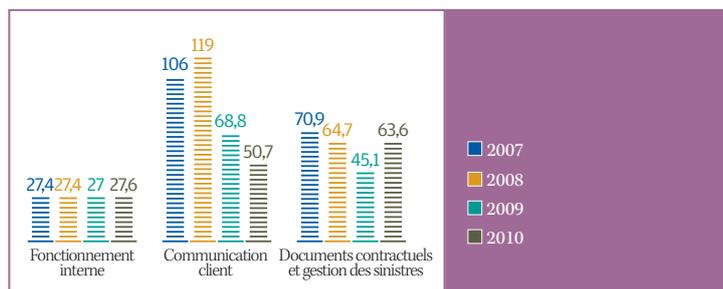
En plus du projet dématérialisation, CNP Assurances a développé des applications permettant la saisie sur le lieu de vente d'un maximum d'informations, afin d'éviter l'impression de liasses inutiles. Les guides de gestion ont été remplacés par des documents interactifs adaptés à la lecture à l'écran. Le réapprovisionnement des documents contractuels et des notices liées à des évolutions de produits commercialisés dans le réseau des Caisses d'Epargne explique en grande partie l'augmentation de 40 % de la consommation pour les documents contractuels et gestion des sinistres.

La consommation de la filiale Âge d'Or Expansion baisse de plus de 3 %, notamment par la mise en ligne de documents à l'intention des franchisés ainsi que des clients.

Consommables informatiques

La consommation de 7 920 cartouches en 2010 à CNP Assurances est stable depuis trois ans.

Consommation de papier (en millions de feuilles)



À l'international

La consommation de papier est suivie dans l'ensemble des filiales, y compris en 2010 en Italie (qui par ailleurs consomme 15 % de papier recyclé).

La filiale brésilienne délègue depuis 2009 l'impression de ses documents contractuels et de ses communications clients. La diminution de la consommation en Argentine s'explique par la délégation des impressions des contrats en 2010. Pour mémoire, en 2009, le nombre de contrats a augmenté de plus de 70 %, expliquant la forte augmentation de la consommation de papier. En Espagne, le périmètre 2010 inclut la filiale BVP (0,3 million de feuilles) et CNP Vida qui délègue aussi l'impression de ses documents contractuels.

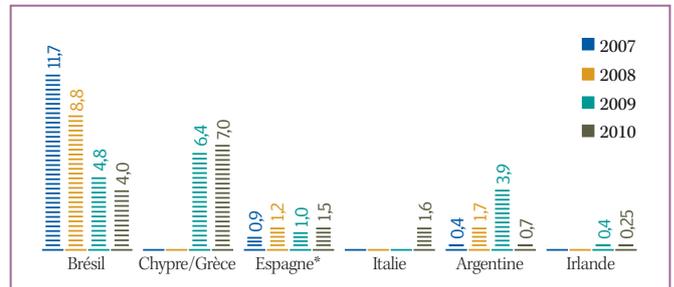
L'augmentation de la consommation de papier à Chypre s'explique par la croissance du nombre de contrats.

D'autre part, la filiale chinoise vient de terminer son projet de dématérialisation.

Le papier consommé est certifié au Brésil, en Argentine, en Irlande et en Chine. La filiale CNP Argentine utilise aussi du papier recyclé.

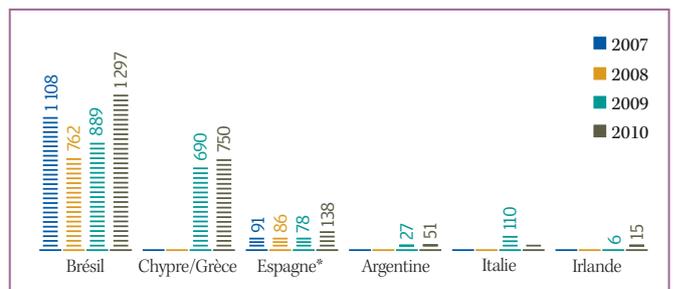
Le papier consommé est recyclé par 75 % des collaborateurs des filiales internationales et l'impression recto verso est promue.

Papier (en millions de feuilles)



* Deux filiales à compter de 2010.

Consommables informatiques (en nombre de cartouches achetées)



* Deux filiales à compter de 2010.

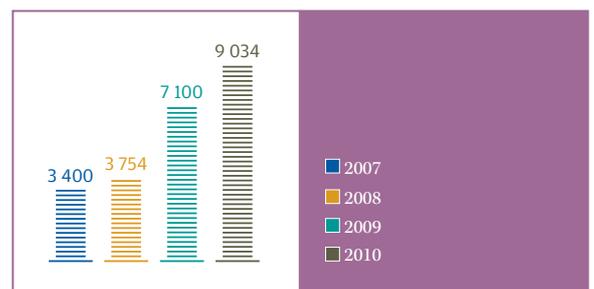
VISIOCONFÉRENCES ET DÉPLACEMENTS

L'usage des visioconférences et conférences téléphoniques a été promu pour limiter les déplacements professionnels dans un contexte de développement de l'activité et d'expansion à l'international. La pratique de la visioconférence, après une augmentation de 32 % en 2009, poursuit sa progression de 63 % en 2010, soit 9 034 heures (trois nouvelles salles ont été équipées en 2010 dont la salle du Conseil d'administration).

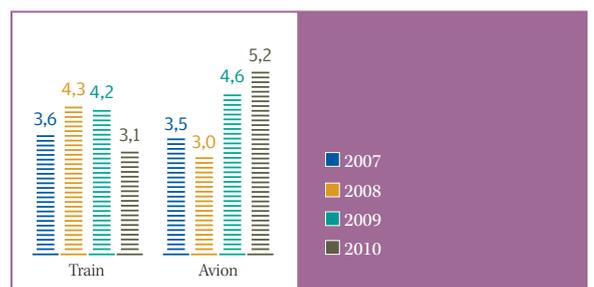
Grâce à l'utilisation de la visioconférence, les déplacements en train ont fortement diminué et les déplacements domestiques en avion ont été divisés par plus de 2 en 2010. En ce qui concerne les vols internationaux, on note une diminution de plus de 50 % du nombre de trajets grâce à 1 100 heures de visioconférence. En revanche, le développement commercial à l'international entraîne une forte augmentation de la distance moyenne. Au total, le nombre de kilomètres parcourus en vols internationaux augmente de 36 %.

Les véhicules de société (de service et de fonction) ont consommé 590 000 litres de carburant en 2010 comme en 2009.

Visioconférence (en heures de connexion)



Transports (en millions de km)



À l'international

L'étendue du pays justifie l'usage de l'avion au Brésil. De plus, en 2009, la méthodologie utilisée par la filiale dans la détermination de cet indicateur a été modifiée. Le programme environnemental intègre la promotion de la visioconférence et de l'apprentissage à distance afin de réduire ces déplacements, mais les années 2009 et 2010 ont connu des projets spécifiques nécessitant des déplacements intérieurs. La filiale italienne a mesuré pour la première année ses déplacements en avion et en voiture.

La filiale chinoise a aussi enregistré 166 000 km en avion en 2010.

Les déplacements en voiture sont peu significatifs dans les filiales. Le nombre de voitures de société a été fortement réduit au Brésil, ce qui explique la diminution des kilomètres parcourus. La filiale CNP Argentine encourage le covoiturage.

Visioconférence

La visioconférence est utilisée de plus en plus par toutes les filiales internationales. Peu de filiales ont la possibilité de mesurer son utilisation, mais les 300 heures mesurées à Chypre et en Grèce ainsi que les 190 heures au Brésil indiquent que les collaborateurs sont encouragés à l'utilisation de la visioconférence. Seules nos plus petites filiales CNP Europe Life et BVP ne disposent pas de matériel de visioconférence, mais utilisent très fréquemment l'audioconférence.

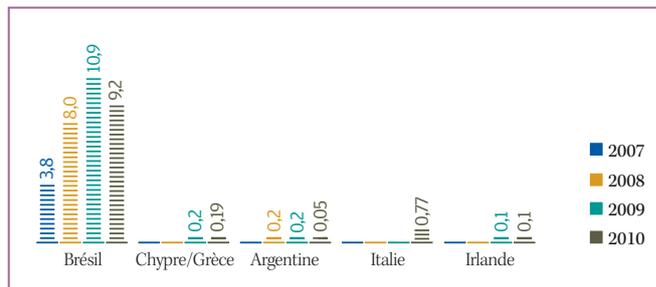
GESTION DES BÂTIMENTS

CNP Assurances a mis en place depuis 2007 des mesures d'optimisation de la gestion de ses bâtiments d'exploitation sur la base d'audits énergétiques (un diagnostic environnemental en 2008, puis un « green rating » en 2009) : remplacement des tubes fluo par des leds en 2010 et régulation des ventilo-convecteurs. Une veille réglementaire est assurée par la Direction en charge de la gestion des bâtiments, complétée par un contrôle externe régulier et un outil de suivi.

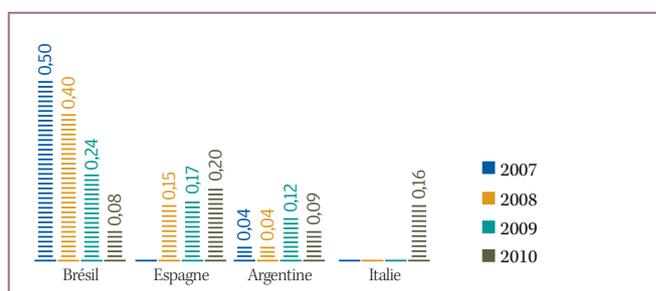
La consommation d'eau est quasi stable depuis 2009. Le remplacement des tours aéroréfrigérantes du principal site de CNP Assurances pour couvrir les besoins courants a été finalisé début 2011. En plus des réductions de consommation d'eau (système fermé), cette installation annihile les risques de légionellose.

L'intégration du site abritant les serveurs informatiques en 2009 a majoré la consommation électrique de plus de 5 millions de kWh. En 2010, nous notons une augmentation de 4 %. Le ratio moyen de consommation hors data-center mesuré par le Bilan Carbone® 2009 s'élève à 444 kWh/m².an.

Avion (en millions de km)



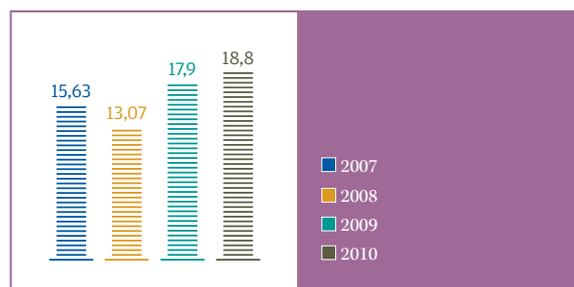
Voiture (en millions de km)



Eau (en milliers de m³)



Électricité (en millions de kWh)



La consommation d'énergie pour le chauffage a augmenté sur tous les sites en 2010 en raison des variations climatiques. Le site parisien a utilisé 5 152 tonnes vapeur pour se chauffer en 2010, soit 18 % de plus qu'en 2009. La consommation de gaz des sites d'Angers et d'Arcueil s'est élevée à 1,6 million de kWh PCI. 71 000 litres de fuel ont été utilisés en 2010.

Chauffage (en tonnes vapeur)



À l'international

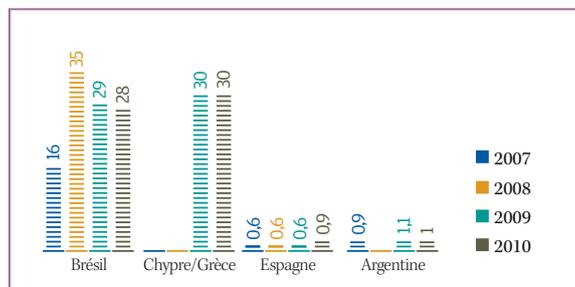
La consommation d'eau au Brésil inclut celle générée par le système de climatisation qui fonctionne fréquemment du fait du climat de Brasília.

Les données eau et électricité ne sont pas disponibles sur les filiales italienne et irlandaise, car intégrées dans les loyers. La filiale italienne a consommé 5 100 m³ de gaz pour le chauffage.

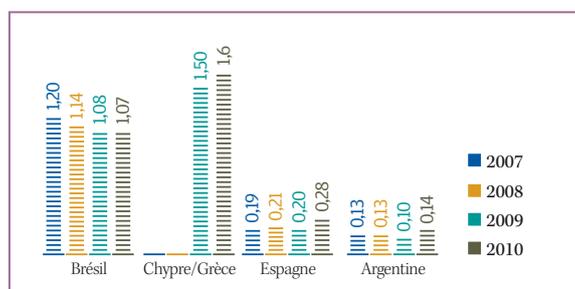
Les filiales internationales ont réalisé des actions de sensibilisation des utilisateurs en 2010, notamment sur l'eau au Brésil et sur l'éclairage et la climatisation en Argentine et à Chypre/Grèce. La filiale chypriote MIH a un système d'extinction automatique de chauffage et de la climatisation.

En Espagne, 7 200 litres de gasoil ont été consommés pour le chauffage (système à circuit fermé pour le chauffage et la climatisation).

Eau (en milliers de m³)



Électricité (en millions de kWh)



GESTION DES DÉCHETS

En France

- 89 % des collaborateurs ont accès au dispositif de recyclage.
- 188 tonnes de papiers et cartons recyclés.
- Près de la moitié des cartouches d'encre ont été revalorisées ou récupérées en 2010. Chaque cartouche valorisable fait l'objet d'un don à Enfance et Partage.
- Près de 500 kg de piles ont été récupérés grâce aux collecteurs mis en place sur les principaux sites.
- 62 % des UC et imprimantes obsolètes sont données ou cédées aux collaborateurs.
- 3 900 kg de matériel informatique ont été démantibulés en 2010 par une société spécialisée.

Les filiales Filassistance et Âge d'Or recyclent aussi les cartouches et ont mis en place un dispositif de collecte des piles.

— À l'international

75 % des collaborateurs des filiales internationales consolidées ont accès au dispositif de recyclage du papier. 24 tonnes de papier ont été recyclées au Brésil en 2010, 300 kg en Irlande et 340 kg en Chine. La filiale chypriote utilise un prestataire pour le recyclage des papiers.

Le recyclage des cartouches d'imprimante représente 120 cartouches en Espagne, 1 390 au Brésil, 51 en Argentine et 9 en Chine. Les filiales argentine, chinoise et CNP Vida ont collecté 20 kg de piles en 2010. Elles ont été suivies par Caixa Seguros qui a mis en place une collecte en automne 2010 et a enregistré 500 kg de piles depuis cette date. La filiale chinoise a mis en place un système de recharge de piles non rechargeables.

Les bénéfices financiers du recyclage sont reversés à des associations en Argentine.

— ENSEMBLE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

— Politique environnementale

À compter de 2010, le Conseil d'administration a fixé un objectif de réduction des émissions de CO₂ de 3 % par salarié et par an dans le cadre du fonctionnement interne. Son atteinte est conditionnée par la responsabilisation des collaborateurs dans leurs pratiques professionnelles : déplacement, consommation de papier...

La gestion financière et immobilière des actifs de la compagnie et la sélection des fournisseurs soutiennent également cette démarche.

En 2010, la réalisation du Bilan Carbone® a été l'occasion de séances de formation aux changements climatiques auprès des collaborateurs, qu'ils soient contributeurs du bilan ou acteurs en aval. L'ensemble des collaborateurs ont été aussi conviés à des présentations complétées d'une exposition pendant deux mois dans les principaux sites français et d'un film de sensibilisation dans l'intranet.

À l'international, le programme environnemental initié au Brésil en 2008 vise à renforcer tous les vecteurs de la responsabilité environnementale. En 2009, le Comité de direction a fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5 %. Cet objectif n'a pas été atteint du fait des déplacements en avion. Il s'accompagnait de formation (campagne de sensibilisation, cours en ligne obligatoire) sur la responsabilité socio-environnementale et d'actions concrètes : implantation de nouvelles salles de visioconférence, compensation de séminaires, clause environnementale dans la sélection des fournisseurs.

En Italie, la politique environnementale est promue par le groupe de travail « green group » mis en place en 2008. Après des actions de sensibilisation sur les véhicules de société et les achats éco-responsables, le Groupe a mis en place un processus de récupération des papiers en accord avec la mairie de Milan. En 2010, ses travaux ont porté sur les exigences environnementales du nouveau siège où s'installeront les collaborateurs en 2011.

— Lutte contre le changement climatique

Bilan Carbone® sur l'exercice 2009

Depuis cinq ans, CNP Assurances estime les impacts environnementaux les plus liées à son activité (déplacements, papier et gestion des bâtiments). En 2010, pour aller plus loin, CNP Assurances a engagé un Bilan Carbone® selon la méthode homologuée par l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et sur l'ensemble des postes émetteurs (énergie, matériaux et services entrants, fret, immobilisations, déchets, déplacements domicile-travail, déplacements professionnels et visiteurs). Le périmètre portait sur les principaux sites français (89 % des collaborateurs - bureaux et restaurants d'entreprise) sur l'activité directe et indirecte. Les résultats ont permis d'arrêter des plans d'action à court et moyen terme.

Le Bilan Carbone® de l'exercice 2009 s'élève à 22 000 teqCO₂, soit 6,8 teqCO₂ par collaborateur.

Le Bilan Carbone® a permis de révéler les points suivants :

- 80 % des distances parcourues lors des déplacements domicile-travail sont réalisées en transport en commun ;
- le ratio moyen de consommation hors data-center mesuré par le Bilan Carbone® 2009 s'élève à 444 kWhep/m².an, inférieur au ratio moyen du parc tertiaire français (550 kWhep/m².an).
- 45 % des déchets sont triés.

En dehors du CO et du CO₂, les fuites de gaz frigorigènes imputables aux systèmes de climatisation représentent 590 teqCO₂ dont 30 % en R22. Depuis fin 2010, le gaz R22 n'est plus utilisé.

Évolution de l'empreinte carbone sur l'exercice 2010

L'empreinte carbone est estimée depuis 2007 à partir des coefficients standard sur les principaux facteurs (papier, transport, énergie) pour lesquels un système de remontée des informations a été progressivement mis en place. Selon cette méthode simple mais permettant un suivi dans le temps de notre impact sur l'environnement, l'empreinte a augmenté de 4 % durant l'année 2010 selon la répartition suivante :

- poste empreinte carbone papier en hausse de 4 % en 2010 ;
- poste empreinte carbone électricité en augmentation de 5 % en 2010 ;
- poste déplacements professionnels en augmentation de 1 % en 2010.

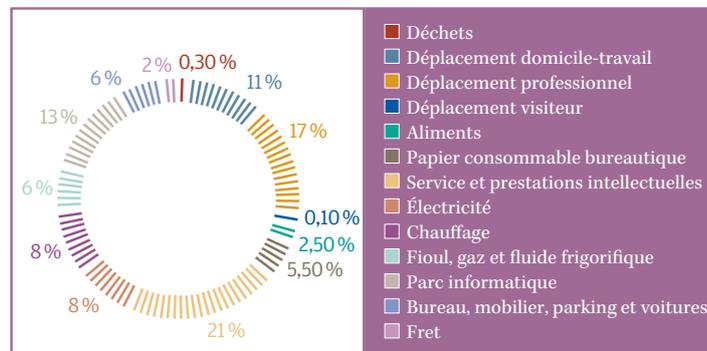
Au total, l'empreinte carbone liée au fonctionnement interne par salarié a augmenté de 3,1 % en 2010. L'objectif de 3 % fixé par le Conseil d'administration n'a donc pas été atteint, en raison notamment de l'augmentation de la distance des déplacements en avion. Cet objectif est reconduit en cumulé en 2011.

À l'international, la filiale brésilienne ayant aussi effectué le calcul de son empreinte carbone, ce sont donc 84 % des collaborateurs du groupe CNP Assurances qui sont concernés par ces évaluations, cf. page suivante.

Puits carbone

Avec 49 000 hectares de forêt, CNP Assurances est le premier propriétaire privé de France. Les plans de gestion de ces forêts anticipent le changement climatique par le choix d'essences adaptées aux sols et diversifiées. En 2010, la croissance des arbres a permis de stocker 387 500 tonnes de CO₂. Après déduction des bois vendus et de ceux abattus suite à la tempête Klaus de janvier 2009, le bilan net de l'exercice 2010 s'élève à 79 500 tonnes de CO₂ qui viennent s'ajouter au stock en place.

Répartition des émissions de CO₂ en 2009



Depuis six ans, les collaborateurs de CNP Assurances sont invités à financer la plantation d'arbres au Brésil, l'entreprise doublant la collecte. Ces opérations organisées lors des Semaines développement durable ont permis à fin 2010 la plantation de 4 000 arbres en forêt atlantique au Brésil par les collaborateurs de CNP Assurances. La gestion de ces plantations est réalisée dans le respect de la biodiversité tout en apportant des revenus et des formations aux communautés pauvres participantes.

L'empreinte carbone de la filiale brésilienne (flotte automobile, déchets, énergie, eau et matériels consommés au siège) a été estimée à 2 032 tonnes équivalent CO₂ pour 2010. Depuis 2007, la filiale compense une partie de ses émissions en finançant la plantation d'arbres en forêt atlantique par l'ONG Green Initiative

À travers différentes actions, 17 hectares de forêt ont ainsi été plantés en forêt atlantique. Le programme de l'ONG Green Initiative permet à l'agriculteur de devenir « gardien » de ces forêts sans diminuer les revenus qu'il aurait perçus par l'élevage de bétail.

Autres

Signature de la déclaration de Kyoto de l'Association de Genève (luttant contre le changement climatique) par le Directeur général de CNP Assurances en mai 2009.

Depuis 2005, CNP Assurances déclare ses émissions de gaz à effet de serre au *Carbone Disclosure Project (CDP)*. En 2010, 551 investisseurs ont recueilli les informations de CNP Assurances auprès du CDP.

Impact du changement climatique

La filiale brésilienne, du fait d'une partie de son activité en assurance habitation et automobile, développe des études sur l'impact du changement climatique, en interne et en collaboration avec les organismes d'État, les organisations non gouvernementales et entreprises privées. Ces travaux ont été présentés au Conseil d'administration et au Comité d'audit de 2009.

Biodiversité et gestion durable des forêts

Dans le cadre de la loi forestière de 2001, CNP Assurances a approuvé une charte de gestion durable qui formalise les engagements pris par la Société Forestière en charge de la gestion de ses forêts.

Dès 2003, en parallèle à la certification ISO 9001, l'ensemble des forêts du patrimoine de CNP Assurances a été certifié PEFC, attestant ainsi que le bois est issu de forêts gérées durablement.

De plus, les plans de gestion des forêts de CNP Assurances veillent à respecter la biodiversité. En 2010, des mesures exemplaires ont été prises pour la réhabilitation d'une tourbière dans le Morvan ou encore pour la conservation du triton marbré, espèce en voie de disparition.

Caixa Seguros assure une gestion responsable de ses forêts pendant 30 ans, notamment par la préservation des arbres et des espèces animales. L'inventaire forestier de 2010 a identifié une augmentation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de « l'eau du bassin des singes ».

Les indicateurs de développement durable du groupe CNP Assurances sont communiqués uniquement sous format numérique afin de réduire l'utilisation de papier.

L'ensemble des éditions annuelles 2010 (le Rapport d'activité et de développement durable, les indicateurs de suivi de la démarche de développement durable et le Document de référence) est disponible sur simple demande auprès de la Société ou téléchargeable sur le site internet www.cnp.fr ou www.cnp-finances.fr

CNP Assurances, Société Anonyme
au capital de 594 151 292 € entièrement libéré.
Siège social : 4, place Raoul Dautry
75716 Paris Cedex 15 -
341 737 062 RCS Paris
Entreprise régie par le Code des assurances
Site Internet : www.cnp.fr



L'assureur de toute une vie